

## → LA GYMNASTIQUE

Cette activité se déroule au COSEC de la Ville, de 9h15 à 10h. Un parcours moteur est mis en place par un éducateur sportif en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants. Une activité qui permettra à votre enfant d'explorer ses capacités motrices en sautant, grimpant, roulant ... mais aussi de tester son équilibre, ... Les parents peuvent également participer à cette activité.

## → LE JARDIN D'ENFANTS

Il se déroule à la Maison de la Petite Enfance de 9h15 à 10h45 avec l'éducatrice de jeunes enfants. Votre enfant y trouvera un espace de « jeux libres » comme la dînette, les voitures, ... Des ateliers lui seront proposés tels que des activités manuelles, des jeux de manipulation, ...

**POUR VOTRE ENFANT,  
C'EST UN LIEU  
D'EXPÉRIMENTATION  
ET DE SOCIALISATION.**

## → HORAIRES ET COORDONNÉES DU SECRÉTARIAT

**Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

Tél. : **01 60 48 88 96**

Courriel : **creche.fa@ville-epinay-senart.fr**



## → NOS COORDONNÉES

**Responsable du Service**

Tél. : **01 60 48 88 94**

Courriel : **creche.fa@ville-epinay-senart.fr**

**Éducatrice de Jeunes Enfants**

Tél. : **01 60 48 88 95**

Courriel : **creche.fa@ville-epinay-senart.fr**

**Epina**'  
SOUS Sénart

## LA CRÈCHE FAMILIALE



**Maison de la Petite Enfance,  
Crèche Familiale  
3 rue Alsace Lorraine  
91860 ÉPINAY-SOUS-SÉNART**

**Tél. : 01 60 48 88 89**

# Bonjour et bienvenue,

La Crèche Familiale, Service municipal, organise l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles, agréées par le Conseil départemental de l'Essonne et employées par la Mairie d'Épinay-sous-Sénart.

Les assistantes maternelles, professionnelles de la petite enfance, accueillent chacune 2 à 3 enfants âgés de 4 mois à l'entrée à l'école maternelle, de 7h à 19h du lundi au vendredi.

C'est un mode d'accueil individualisé et adapté au rythme de chaque enfant et à ses besoins (repas, sommeil, développement moteur, ...).

Elles bénéficient de formations internes (journées pédagogiques) et externes, afin de parfaire leur pratique professionnelle.

Lorsque l'assistante maternelle est absente (congé, maladie, formation), votre enfant peut être accueilli chez une autre assistante maternelle du service.



## L'adaptation

Il n'est pas toujours facile de « confier » son enfant à une personne que l'on ne connaît pas.

C'est pourquoi une période d'adaptation est indispensable pour vous permettre de faire connaissance, établir une relation de confiance, mais aussi de faire en douceur l'expérience de la séparation.

Pour votre enfant, elle lui permet de passer progressivement de son univers familial à un lieu de vie différent.

Ce temps d'adaptation nécessite votre collaboration, votre disponibilité et celles de l'assistante maternelle.

C'est l'occasion de découvrir et de vous familiariser avec le cadre de vie où évoluera votre enfant, et ainsi de parler de ses habitudes quotidiennes, avec l'assistante maternelle.



### POUR FACILITER L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT, IL EST RECOMMANDÉ D'APPORTER :

- Une tenue de rechange complète, adaptée à l'âge de votre enfant et à la saison.
- Un doudou, une tétine ou autre objet qu'il affectionne particulièrement et qui sera à sa disposition tout au long de la journée.

Les assistantes maternelles sont encadrées et accompagnées par une responsable de service, une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue, lors des visites à domicile régulières et sur les temps collectifs.

Un suivi des enfants et un accompagnement des familles est également assuré par l'équipe encadrante.

La Crèche Familiale propose tout au long de l'année des temps de rencontre avec les familles (« Samedi en famille », soirées thématiques, fêtes de l'hiver et de l'été).

Afin de favoriser la socialisation, l'éveil et l'autonomie de votre enfant, le service organise également des temps en collectivité à travers des ateliers pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.



## Les temps collectifs

Votre enfant ira, au moins une à deux fois par semaine, avec son assistante maternelle aux activités collectives, encadrées par l'éducatrice de jeunes enfants et la responsable de service.

## La bibliothèque

Votre enfant ira, une fois par semaine, à la bibliothèque municipale d'Épinay-sous-Sénart de 9h à 10h. C'est une découverte du livre, une sensibilisation aux histoires racontées et chantées, en présence d'une bibliothécaire et de la responsable de la Crèche Familiale. Les parents peuvent participer à l'activité.